



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections départementales des 20 et 27 juin 2021 : modification des modalités de dépôt des candidatures

Angoulême, le 21 avril 2021

Suite au report annoncé par le Gouvernement, l'élection des conseillers départementaux se déroulera les **20 et 27 juin 2021**, dans les 19 cantons du département de la Charente.

Dans chaque canton, les candidatures prennent la forme d'un binôme composé d'une femme et d'un homme, désignant chacun un ou une remplaçant(e) de même sexe.

La déclaration de candidature est obligatoire pour se présenter à l'élection. Elle devra être déposée en préfecture par un membre de chaque binôme de candidats, son remplaçant ou un mandataire porteur d'un mandat, selon le calendrier fixé par l'arrêté préfectoral du 19 avril 2021 :

Tour de scrutin	Date(s) de dépôt des déclarations de candidatures	Horaires d'accueil des candidats
Premier tour	Du lundi 26 au vendredi 30 avril 2021	De 8h30 à 16h30
	Les lundi 3 et mardi 4 mai 2021	De 8h30 à 16h30
	Le mercredi 5 mai 2021	De 8h30 à 16 heures
Second tour	Le lundi 21 juin 2021	De 8h30 à 18 heures

Les déclarations de candidatures doivent être déposées à la préfecture de la Charente, contre remise d'un reçu de dépôt :

**Préfecture de la Charente
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de la réglementation générale
7-9, rue de la préfecture
16023 Angoulême Cedex**

L'accès au bureau des élections se fait par la porte dotée d'un interphone, située à l'angle de la rue de la préfecture et de la rue de l'arsenal.

Le dépôt de déclaration par voie postale, par télécopie ou par courrier électronique n'est pas autorisé ; les sous-préfectures de Cognac et de Confolens ne sont pas ouvertes au dépôt de candidature.

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

Les candidats ou leurs mandataires sont invités à prendre un rendez-vous pour le dépôt de candidature. Cette procédure sera effectuée dans le strict respect des mesures sanitaires.

Les rendez-vous peuvent être obtenus en contactant le bureau des élections par téléphone à l'un des numéros suivants : 05.45.97.61.69 ou 05.45.97.62.27 ou 05.45.97.61.57 ou 05.45.97.62.15.

Afin d'anticiper les dépôts des candidatures, les candidats sont invités à consulter le dossier de candidature et toutes les informations utiles publiés sur le site Internet des services de l'État en Charente : www.charente.gouv.fr/departementales-2021

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr